

CH15

Désignation du produit : CH15, denrée alimentaire colorante naturel lipodispersible bleu roi.

Description du produit : denrée alimentaire aux propriétés colorantes fabriqués à partir d'algues. Fabriqué avec de la spiruline. Transformé avec de l'eau, du maltodextrine et de l'acide citrique.

Propriétés colorantes :

Pouvoir colorant à pH7.0	900-1100
Lambda max dans un milieu standard	615-625 nm

Caractéristiques physico-chimiques :

Humidité	<10.0%
pH d'une solution à 10%	<pH 7.0
Taille des particules D50	<20.0 µm
Taille des particules D97	<50.0 µm
Acidité totale en acide citrique à pH8.1	<15 g/kg

Apparence générale :

Apparence	Poudre, homogène
Odeur	Pas de mauvaise odeur
Goût	Typique, aigre
Nuance de couleur	Bleu
Solubilité	Hydrosoluble et lipodispersible

Valeurs nutritionnelles pour 100g :

Ce produit n'est pas standardisé sur les valeurs nutritionnelles.

Celles-ci peuvent évoluer en raison de la nature du produit. Par conséquent ces valeurs ne sont que des moyennes.

Composants	Données nutritionnelles
Energie	1540 kJ / 365 kcal
Lipides	1.0 g
Dont saturés	0.08 g
Glucide	55.0 g
Dont sucre	1.5 g
Fibre	4.0 g
Protéine	30.0 g
Sel	0.70 g



Fiche technique	Référence : FTFR19
	Date de création : 21/09/2021
Denrée alimentaire colorante lipodispersible naturel bleu roi : CH15	Date de modification :
	Version : 1

Conditions de stockage et dlou :

Se conserve 24 mois dans un endroit sec, à une température <25°C, dans son emballage d'origine non ouvert et hermétiquement fermé. Toutes expositions à des conditions extrêmes (augmentation de température, lumière directe ...) doit être évitée

Garantie non OGM : conformément aux réglementations européennes 1829/2003 CE & 1830/2003 CE, ce produit ne nécessite pas d'étiquetage OGM.

Garantie non ionisation : nos produits n'ont pas été traités par ionisation et ne contiennent pas d'ingrédient ou additif traité par ionisation.

Végétariens, végétaliens : ce produit convient aux végétariens et végétaliens. Ce produit ne contient pas de produit animal.

Allergènes : conformément au règlement n° 828/2014 et annexe II règlement 1169/2011

Allergènes	Présents
Céréale contenant du gluten	Non
Crustacé et produits à base de crustacé	Non
Œuf et produits à base d'œuf	Non
Poisson et produits à base de poisson	Non
Arachide et produits à base d'arachide	Non
Soja et produits à base de soja	Non
Lait et produits à base de lait	Non
Fruit à coque et produits à base de fruit à coque	Non
Céleri et produits à base de céleri	Non
Moutarde et produits à base de moutarde	Non
Graine de sésame et produits à base de graine de sésame	Non
Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/kg	Non
Lupin et produits à base de lupin	Non
Mollusque et produits à base de mollusque	Non